

La Démarche QSE dans le secteur social et médico-social

Module Politique et management QSE

LA FORMATION

Depuis 2002, la loi n°2002.2 impose au secteur social et médico-social de déployer des outils devant permettre une meilleure prise en compte des personnes accompagnées, de leurs attentes et de leurs besoins.

À travers la mise en place d'outils spécifiques tel que le livret d'accueil, le contrat de séjour, le règlement de fonctionnement, le conseil de la vie sociale, la charte des droits et libertés de la personne accueillie et le projet d'établissement, l'État engage les établissements à définir les méthodes de fonctionnement qu'il souhaite déployer en fonction de trois piliers que sont :

- les missions imparties (la loi et les recommandation de bonnes pratiques professionnelles),
- la prise en compte des besoins et attentes du public accompagné et de leurs évolutions dans le temps (la spécificité du public)
- les valeurs de l'établissement (sa spécificité)

À ceci s'ajoutent deux modalités complémentaires et distinctes :

- une évaluation interne destinée à évaluer l'activité et la qualité des prestations délivrées, dont les résultats doivent être communiqués tous les cinq ans à l'autorité ayant délivré l'autorisation,
- une évaluation externe pratiquée tous les sept ans par des organismes habilités et dont le rapport doit être adressé à l'autorité de contrôle.

Chaque établissement doit donc déployer une organisation permettant la mise en place d'une démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations mises en œuvre.

OBJECTIFS VISÉS

- Apporter une **culture QSE** aux candidats.
- Favoriser le développement d'une connaissance des attentes et de la **règlementation spécifique** du secteur médico-social dans le domaine QSE.
- Apporter les **conditions de mise en application des outils et méthodes QSE** adaptés au secteur social et médico-social à travers la conduite des démarches à mettre en œuvre dans les établissements et services en identifiant les spécificités de chacun d'entre eux.

1 JOURNÉE

7 heures de formation

Dates

MONTPELLIER : Mardi 13 octobre 2020

TOULOUSE : Mercredi 14 octobre 2020

Prérequis

Afin que la formation soit le plus participative possible, le nombre de participants n'excèdera pas 15 professionnels de différents corps de métiers d'un même établissement ou service ou de plusieurs établissements ou services réunis en sessions en présentiel

Public concerné

- « Débutants » des méthodologies Qualité et Gestion des Risques souhaitant intervenir dans le secteur sanitaire et médico-social
- Professionnels des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux souhaitant maîtriser les notions de qualité
- Professionnels en poste qui souhaitent actualiser ou développer leurs connaissances sur un ou plusieurs domaines ciblés

Formateur

Thomas BARON, chargé de mission au CREAI-ORS Occitanie, Évaluateur externe

Validation

Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire

Coût/jour (frais de repas inclus)

Contributeur	170 €
Non contributeur	270 €

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un processus d'enseignement dynamique et adapté : Les enseignements dispensés sont adaptés aux contraintes des lieux d'intervention et au public concerné. Une attention particulière est apportée à la mise en cohérence des contenus avec les objectifs de la structure de formation et les attentes des formés. L'enseignement favorisera l'échange et la construction en interaction afin que chacun puisse s'approprier les notions abordées

Suivi et évaluation : Dans le cadre de la démarche de certification des personnes formées, une phase d'évaluation peut être envisagée. Sous la forme d'un questionnaire ou d'un exercice pratique où la maîtrise des notions et leur mise en pratique pourront être évaluées.

ÉVALUATION

- Recueil des questionnements et attentes des stagiaires en début de formation
- Évaluation finale
- Questionnaires de satisfaction complétés par les stagiaires
- Bilan collectif oral de fin de formation

MODALITÉS PRATIQUES

- Formation au CREAI-ORS Occitanie, sites de Toulouse et de Montpellier
- Formation en intra : possibilité de formation dans votre structure sur demande. Dans ce cas, il y a nécessité de disposer d'un espace pouvant accueillir jusqu'à 15 stagiaires et si possible d'un local annexe pour accueillir les temps de travaux en sous-groupes. Le lieu qui accueille la formation doit disposer d'une connexion Internet opérationnelle et être équipé de paperboards. Dates à déterminer ensemble.
Le formateur dispose d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur.

LE PROGRAMME

Politique et Management QSE Intégrés

Matin : Introduction à la qualité

Objectifs

- Maîtriser les concepts liés à la qualité
- Comprendre les mécanismes introduits par la mise en place d'un système de management de la qualité
- Connaître les différences et les similitudes dans la mise en place et l'application des concepts de la qualité dans le sanitaire, le social et le médico-social.

Programme

- Les définitions et concepts de la qualité
- Les principes de la démarche qualité
- Méthodologie
- Approche continue de la qualité
- Application en santé, le sanitaire face au médico-social

Après-midi : Évaluer pour évoluer

Objectifs

- Appréhender le sens des démarches d'évaluation dans le secteur médico-social au travers de l'analyse réglementaire
- Connaître les enjeux sectoriels
- Situer la place des démarches qualité/gestion des risques dans l'amélioration continue
- Connaître les bases d'un management par la qualité

Programme

- L'évaluation dans le secteur social et médico-social
- Le dispositif réglementaire
- La démarche d'amélioration continue
- Le rôle des référentiels et leurs adaptations possibles pour évaluer
- Les cultures d'établissement, la culture de l'évaluation, la culture de prévention et de gestion des risques, la responsabilité sociale et environnementale, la relation aux parties prenantes



EN SAVOIR PLUS

Réf : F02

Thomas BARON, chargé de mission au CREAI-ORS Occitanie,
Évaluateur externe
t.baron@creaiors-occitanie.fr
05 61 53 11 46